

Distributienetbeheerder : *Sibelga*
Gestionnaire de réseau de distribution :

Nr teller : *N.P.*
N° comp :

Verslag van onderzoek :

Rapport de contrôle :

N° *2140521/01*

EAN
code :

Aard onderzoek : AREI	86	87/86	87/88	88	95	97	270	271	276	276bis	TT	TN	IT	Voorschr. netbeheerder Prescription du gest. de réseau de distr.
Genre de contrôle : RGIE	☒	☐	☐	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐	☒	☐	☐	☐

Plaats van het onderzoek : *Av. Nette Melba 65 ; 1070 BXL*
Lieu du contrôle :

Eigenaar : *[redacted]*
Propriétaire :

Adres : *eden*
Adresse :

Installateur : *[redacted]*
Datum van het onderzoek : *21-05-2014*
Date du contrôle :

BTW / TVA :
Ik. / C.I. : *Dehaen V*
Inspecteur :

Onderzoek / Contrôle : ☐ Woning / maison ☒ Appart. *1+2d*

Spanning : *230V* Meter / bord verbinding : *1 x 10mm x 10mm* Max. beveiliging : *40A*
Tension : Liaison compteur-tableau : Protection max. :

Aardelektrode : *Riquit* Isolatie : *16* Mohm Aantal verdeelborden : *1*
Electrode de terre : *11 Ohm* Isolement : Nombre de tableaux :

Differentieelschakelaars Interrupteurs différentiels			Aantal eindstroombanen : <i>13</i> Nombre des circuits terminaux :		Test ΔIn		I. ΔIn		AREI / RGIE		
In (A)	Δ In (mA)	type			OK	NOK	OK	NOK	270	271bis	278
<i>40</i>	<i>300</i>	<i>A</i>	<i>Générale</i>		☐	☐	☒	☐	☒	☐	☐
<i>40</i>	<i>30</i>	<i>A</i>	<i>II</i>		☐	☐	☒	☐	☒	☐	☐

Visueel nazicht : algemeen : ☒ OK ☐ NOK directe aanraking : ☒ OK ☐ NOK
Contrôle visuel : générale : ☒ OK ☐ NOK contact direct : ☒ OK ☐ NOK
Indirecte aanraking : ☒ OK ☐ NOK
Contact indirect :

Aansluitingen : ☒ OK ☐ NOK Potentiaalvereffeningen : ☒ OK ☐ NOK
Raccordements : Liaisons equipotentielles :

Inbreuken / Infractions : (zie keerzijde / voir verso)
Opmerkingen / Remarques :

Néant - Rien
Nb: contrôle a porté sur les travaux du 1 et 2 étage.

Besluit / Conclusion

De installatie is *conforme* met het AREI
in *algemeen* in dienst gesteld worden *in dienst blijven*
L'installation est *conforme* au RGIE
et peut *être mise en service* - rester en service.
De algemene differentieelschakelaar is verzegeld met een loodje met het teken E.T.
L'interrupteur différentiel général est scellé par plomb portant l'insigne E.T.
Het einddraadschema en opstellingschema werden voor gezien getekend en
samen in overeen met de installatie.
Le schéma unifilaire et le schéma de position sont visés et sont
conformes avec l'installation.

Overeenkomstig artikel 274 van het AREI, moeten zonder vertraging de werken worden uitgevoerd die nodig zijn om de vastgestelde inbreuken te
doen verdwijnen, en moeten alle gepaste maatregelen worden getroffen om bij het indienst blijven van de installatie de inbreuken geen
gevaar worden vormen voor de personen en goederen. Herkeuring uiterlijk 1 jaar na keuringsdatum.
Conformément à l'art. 274 du RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être
exécutés sans retard et toutes les mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne
constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Nouveau contrôle au plus tard un an après la date de contrôle.

Het controlebezoek door ET voorzien door art. 271 van het AREI moet plaats hebben uiterlijk op : *21/05/2015*
La visite de contrôle prévue par l'art. 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le :
La visite de contrôle prévue par l'art. 276bis du R.G.I.E. doit avoir lieu au plus tard 18 mois après la date de l'acte de vente.
La visite de contrôle prévue par l'art. 276bis du R.G.I.E. doit avoir lieu au plus tard 18 mois après la date de l'acte de vente.

voor de directeur, de inspecteur / pour le directeur, l'inspecteur

Niet conform		Conform		N° vorig rapport
276bis AK	274 AK	276bis HK	274 HK	
☐	☒	☐	☐	
271 AK	☐	271 HK	☐	
☐		☐		
276 AK	☐	276 HK	☐	
☐		☐		

NOTE: a) l'obligation de conserver le P.V. de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique. b) l'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique. c) l'obligation d'aviser immédiatement le S.F. Agent l'inspecteur dans les attributions, de tout accident survenu aux personnes et du déplacement ou indirectement à la personne. Dans tous les cas, lors de cette seconde visite, des infractions subsistant, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de la visite de contrôle à la Direction générale de l'énergie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

EAN n°

N° compteur

Index I

Index II

3409250

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



Organisme de contrôle a.s.b.l.

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle

suivant RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis / 271

Complément au rapport n°

Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage / Modification de tension d'alimentation / Vente unité habitation

Type de locaux :

Lieu d'inspection :

Propriété de :

Mandant :

Installateur :

TVA :

Inspecteur :

carte ID :

Délivré à :

Date :

Date d'inspection :

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V / 3 x 230 V / 3N 400V + N Protection max : 40A Commutateur, position :

Protection principale : Disj. : 120A / 40A Interrupteur / sectionneur : 1A2P40A - 1P2P

Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : 2x5 nombre de conducteurs : 2 diamètre : 20 mm²

Câble de raccordement au réseau : type de câble : 2x5 nombre de conducteurs : 2 diamètre : 20 mm²

Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain - Fourreau : présent / absent - Plaque d'isolation : présente / absente

Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 16 mm² Résistance de dispersion : 251 Ω

Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 22 Résistance d'isolement général : 205 MΩ

Interrupteur différentiel : Général : 1A2P40A 300 mA Supplémentaire : 1A2P40A 300 mA

Fonctionnement bouton d'essai : en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut : en ordre - pas en ordre

L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d'OCB.

Installation exécutée conformément aux schémas : oui - non

Etat du matériel électrique : en ordre - pas en ordre

Protection contre les chocs électriques : contact direct : en ordre - pas en ordre

contact indirect : en ordre - pas en ordre

Continuité PE- et liaison équipotentielle : en ordre - pas en ordre

Matériel fixe et mobile : en ordre - pas en ordre

Description : voir les schémas en annexe - schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation - appareils

No. Ver. schéma

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est pas encore raccordée.

N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - n'est pas encore placé.

I No. Ver. schéma

CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.

La visite de contrôle - par le même organisme de contrôle - prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le : 30.05.2009, ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.

L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de réparer sans délais aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur,
l'inspecteur

PULATAI
GSM: 0493/246.136
ali.pulatai@ocb.be

BON DE TRAVAIL

1329113



Inspecteur + numéro :	PUCHE 459	Date de rédaction :	07/08/14
Commettant			
NOM		T	
RUE + NUMERO	AV Nelli Melba 69	F	
LOCALITE	1070 Bruxelles	E	
Données de facturation			
NOM		T	
RUE + NUMERO	idem	F	
LOCALITE		E	
NUMERO DU CLIENT		CONTRAT	
NUMERO TVA			
Lieu de contrôle			
NOM	idem	T	
RUE + NUMERO		F	
LOCALITE		E	
Genre d'installation :	BT	Nombre :	1
Spécifications :			
Référence du client :		ID app./installation :	
Dernière exécution faite le :		Dernière exécution faite par :	
Effectuer avant :		Temps prévu :	Periodicité :
Transmis à :		En date du :	

INFO - REMARQUE - ANNEXE

Note

EXECUTION DE LA MISSION

Le soussigné, agissant en qualité de commettant ou de préposé, confirme par la présente que l'inspecteur susmentionné a été sur place en date du 07/08/14 et a effectué la (les) mission(s) susmentionnée(s). Le soussigné, agissant en qualité de commettant ou de préposé, confirme par la présente d'avoir lu les conditions du contrat et les conditions générales en vigueur chez OCB asbl et de les accepter. Rédigé en 2 exemplaires dont le client déclare d'avoir obtenu un exemplaire.

Signature, nom et prénom, qualité,
(EN MAJUSCULES)

EXEMPLAIRE CLIENT

EAN n° :
N° compteur : 315 06041
Index I : Index II :

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	



PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle
suivant RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis / 278
Complément au rapport n° :
Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage /
Type de locaux : Rdc et 1^{er} étage 69 - 1070 Bxl
Lieu d'inspection : Av. N. M. Melba
Propriété de : idem
Mandant :
Installateur : Pulat 439 Date : 07.08.14
TVA : carte ID : Date d'inspection :
Inspecteur : Pulat 439

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V / 3 x 230 V / 3N 400V + N Protection max. : 40A Commutateur position : 1 1 2 2 40A type
Protection principale : Disj. 100A 40A Interrupteur / sectionneur : 2 diamètre : 10 mm²
Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : XVB nombre de conducteurs : 2 diamètre : mm²
Câble de raccordement au réseau : type de câble : existant nombre de conducteurs : diamètre : mm²
Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien : Réseau souterrain Pourreau : présent / absent - Plaque d'isolation : présente / absente
Electrode de terre : Type : boucle / barres piquets / conducteurs horizontaux Section : 16 mm² Résistance de dispersion : 26,2 MΩ
Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 22 Résistance d'isolement général : > 0,5 MΩ
Interrupteur différentiel : Général : 1 1 2 2 40A 300 mA Supplémentaire : 1 1 2 2 40A 30 mA
Fonctionnement bouton d'essai : en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut : en ordre - pas en ordre
L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d'OCB.

Installation exécutée conformément aux schémas : oui/non
Protection contre les chocs électriques : contact direct : en ordre - pas en ordre contact indirect : en ordre - pas en ordre
Continuité PE- et liaison équipotentielle : en ordre - pas en ordre Matériel fixe et mobile : en ordre - pas en ordre
Description : voir les schémas en annexe - schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation - appareils

Nb. Voir schéma

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

- N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.
N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - n'est / ne sont pas encore placés.

I Neant
S

CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.
La visite de contrôle - par le même organisme de contrôle - prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le 07.08.39, ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.
L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier sans délais aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur
l'inspecteur
PULAT
CCM: 0493/246.136
ali.pulat@ocb.be

EAN n° :
N° compteur : 315 06041
Index I : Index II :
3409250

DISTRIBUTEUR	PV vu
Nom	
Date	
Signature	

PROCES-VERBAL D'INSPECTION D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE DE CHANTIER - D'UN RACCORDEMENT PROVISOIRE/DEFINITIF RESIDENTIEL

Type d'inspection : examen de conformité avant mise en service / visite de contrôle
suivant RGIE art. 86 / RGIE art. 87 / RGIE art. 270 / RGIE art. 271 / RGIE art. 276 / RGIE art. 276bis / 277
Complément au rapport n° :
Type d'installation : Nouvelle / Extension / Modification / Provisoire / Existante / Renforcement / Scission du Comptage
Type de locaux : 2nd et 1er étage 69 - 1070 Bxl
Lieu d'inspection : Av. Nellie Melba
Propriété de : [redacted]
Mandant : [redacted]
Installateur : [redacted] Date :
TVA : carte ID : 439 Délivré à :
Inspecteur : Pulat Date d'inspection : 9.08.14

DESCRIPTION

Tension de service : 1 x 230 V 3 x 230 V 3N 400V + N Protection max. : 40A Commutateur, position : type
Protection principale : Disj. 100P40A Interrupteur / sectionneur : 2 diamètre : 10 mm²
Liaison comptage - coffret de répartition : type de câble : XVB nombre de conducteurs : 2 diamètre : mm²
Câble de raccordement au réseau : type de câble : existant nombre de conducteurs : 2 diamètre : mm²
Réseau aérien / Raccordement souterrain au réseau aérien / Réseau souterrain / Fourreau : présent / absent - Plaque d'isolation : présente / absente
Electrode de terre : Type : boucle / barres / piquets / conducteurs horizontaux Section : 16 mm² Résistance de dispersion : 4,6 Ω
Nombre de tableaux : 1 Nombre de circuits terminaux : 22 Résistance d'isolement général : > 20 MΩ
Interrupteur différentiel : Général : 100P40A 300 mA Supplémentaire : 100P40A 130 mA
Fonctionnement bouton d'essai : en ordre - pas en ordre Contrôle boucle de défaut : en ordre - pas en ordre
L'interrupteur différentiel général a été plombé par des scellés au sigle d'O.C.B.

Installation exécutée conformément aux schémas : oui / non
Protection contre les chocs électriques : contact direct : en ordre - pas en ordre
Continuité PE- et liaison équipotentielle : en ordre - pas en ordre
Description : voir les schémas en annexe - schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation - appareils

DETERMINATIONS - NOTE (N) - INFRACTION (I) - Les numéros réfèrent aux infractions standard au verso.

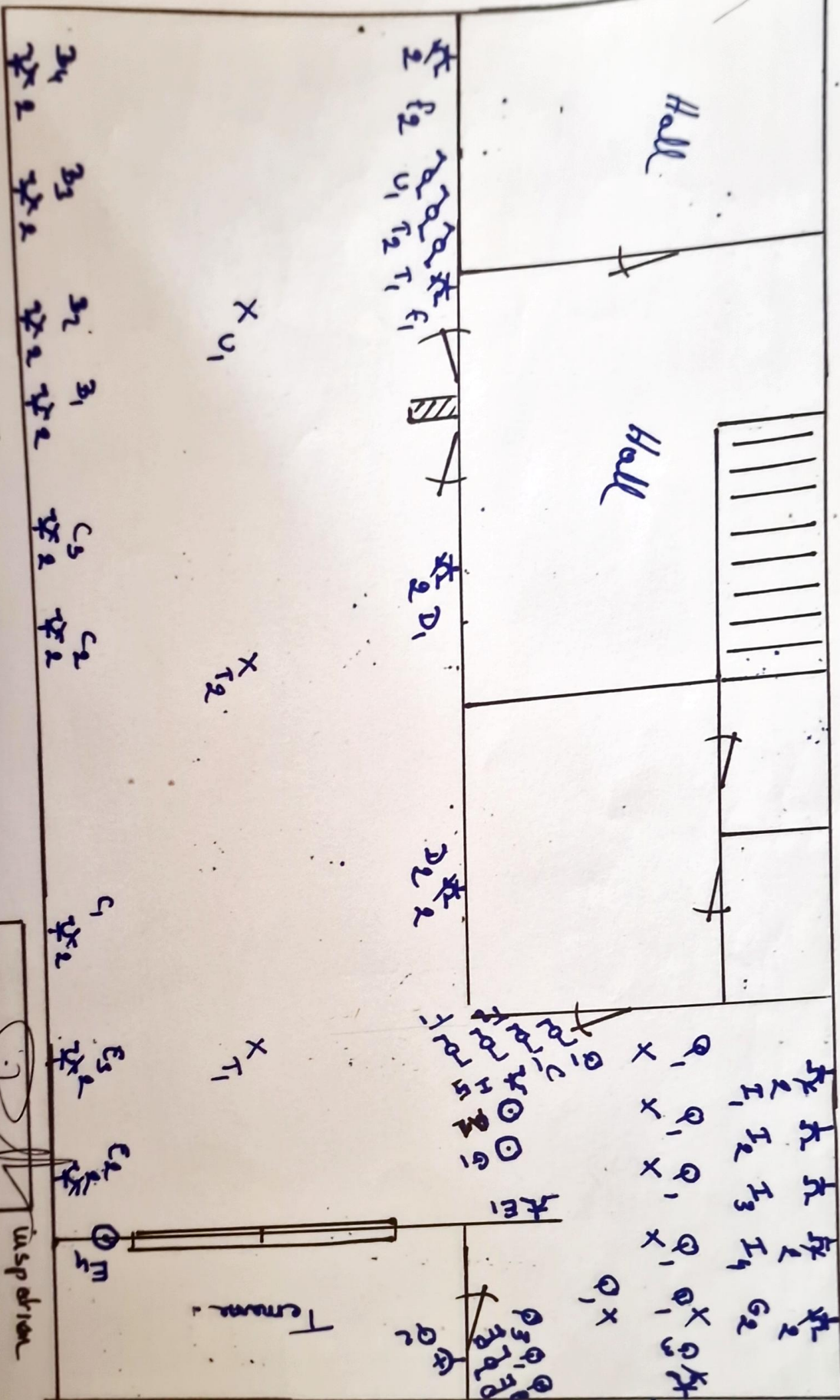
- N La liaison équipotentielle principale et supplémentaire n'est / ne sont pas encore raccordées.
N La salle de bains - le(s) compteur(s) d'eau, - de gaz, - le chauffage central - n'est / ne sont pas encore placés.

CONCLUSION

L'installation est conforme / n'est pas conforme aux prescriptions du RGIE.
La visite de contrôle - par le même organisme de contrôle - prévue par l'article 271 du RGIE doit avoir lieu au plus tard le 09.08.14, ainsi qu'avant la mise en service d'une modification / extension importante réalisée avant cette date.
L'installation peut / ne peut pas être mise en service / ne peut rester en service qu'à condition de remédier sans délai aux infractions constatées et que toutes les mesures nécessaires soient prises pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

Pour le directeur
l'inspecteur

PULAT Ali
CCM: 0493/246.136
ali.pulat@ocb.be

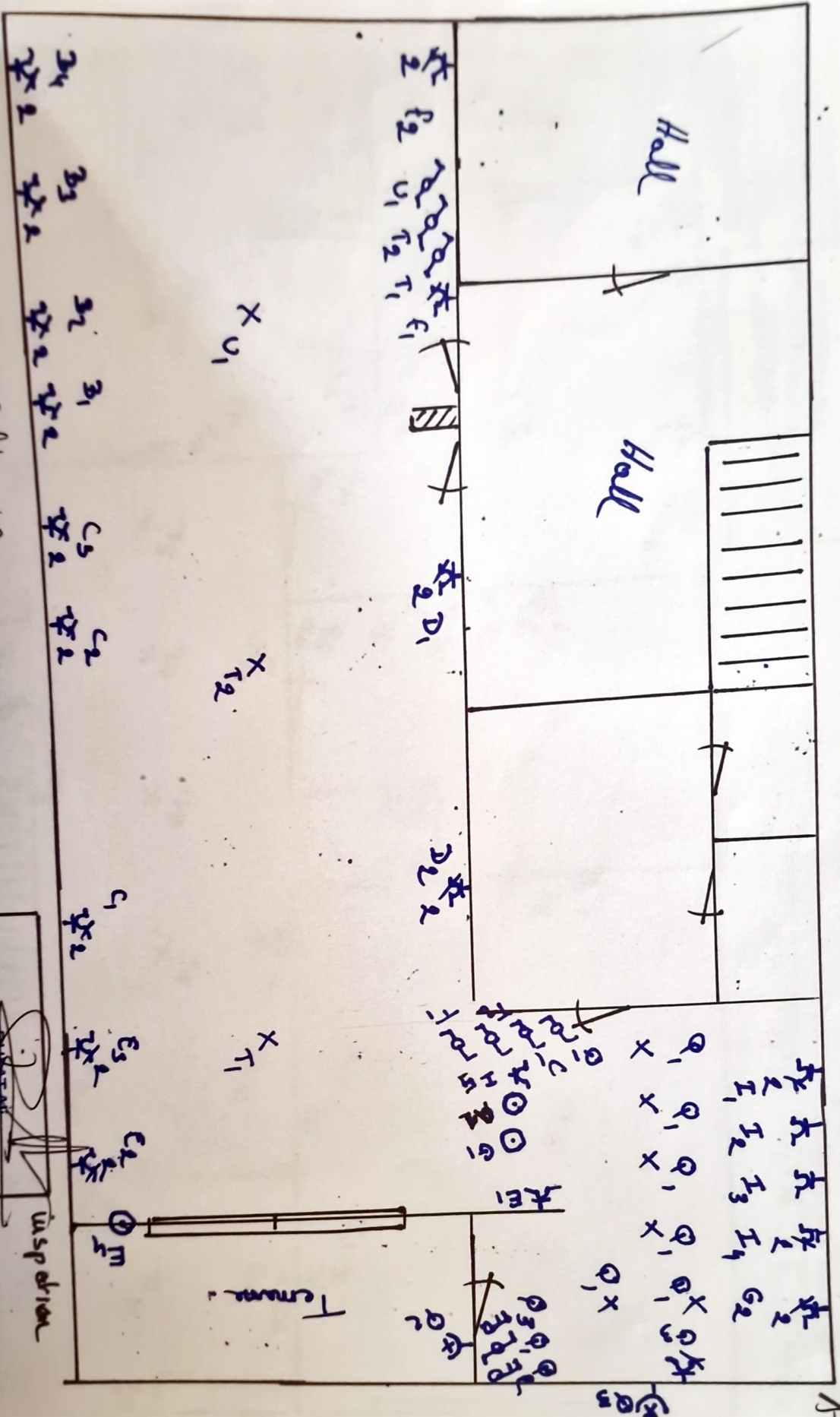


Address: A1 Nellie Nelba 69

PUTAT All
GSM: 0493/246.136
ali.pulati@ocd.be

Address: Av Nellie Nelba 69

PUTTATI
GSM: 0493246.136
ali.pulati@ocb.be
uspotion





inspection

ALI PULAT
GSM: 0493/246.136
ali.pulat@ocb.be

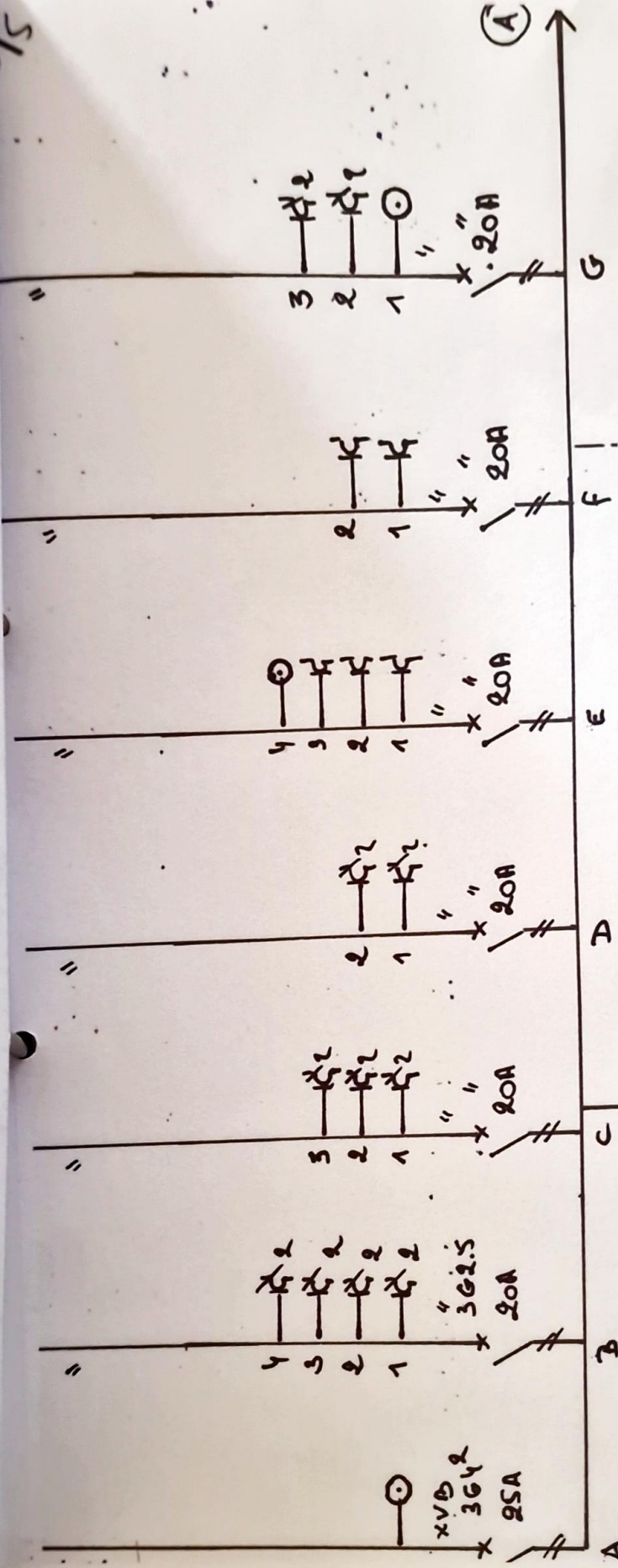
Adresse: Av. Nellie Nelba 69
1070 Brussels
Sous sol + Rdc
M. Van der Simen



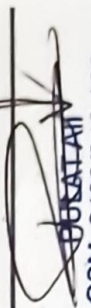
inspection


 Ali Pulat
 GSM: 0493/246.136
 ali.pulat@ocb.be

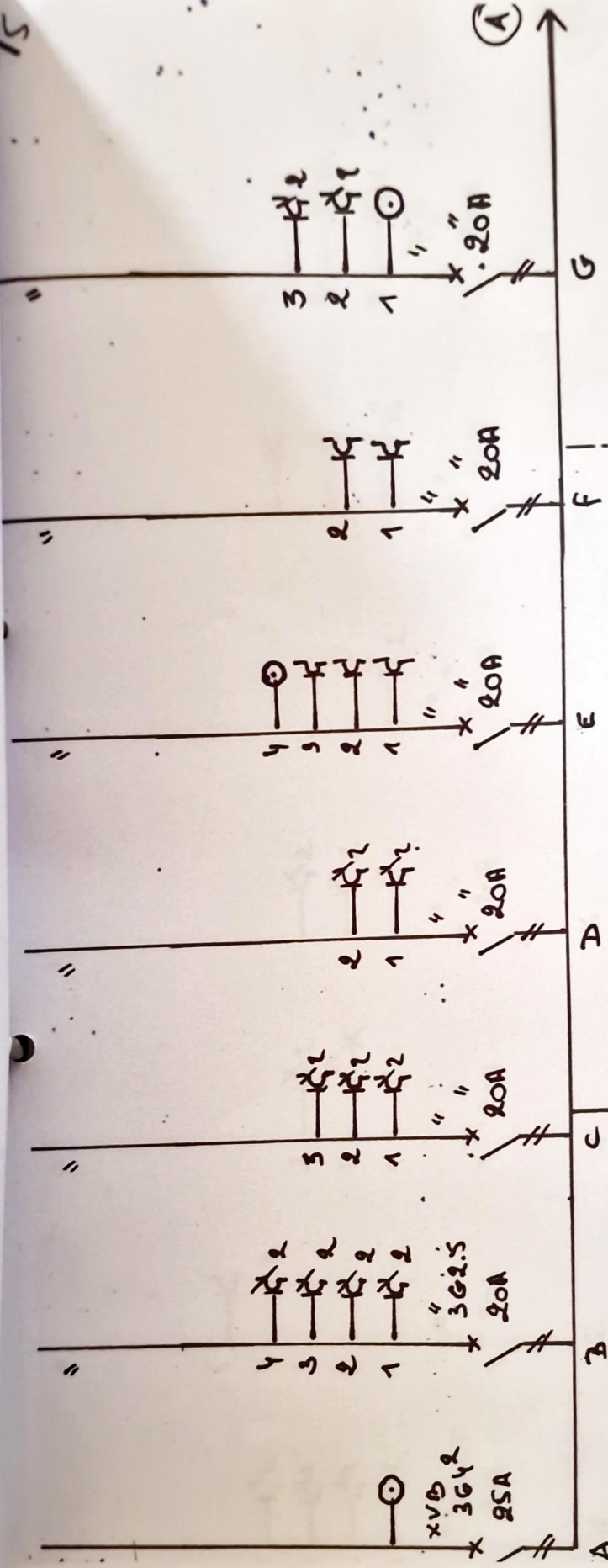
Adresse: Av. Nellie Nelba 69
 1070 Brussels
 sous sol + 1^{er} et 2^{ème}
 Mr Vannieu Simon



inspection


 GSM: 0493/246.136
 ali.pulat@ocb.be

Adresse: Av Nellie Nelba 69
 1070 Bxl
 PV Vanner Simon
 21.11.2009

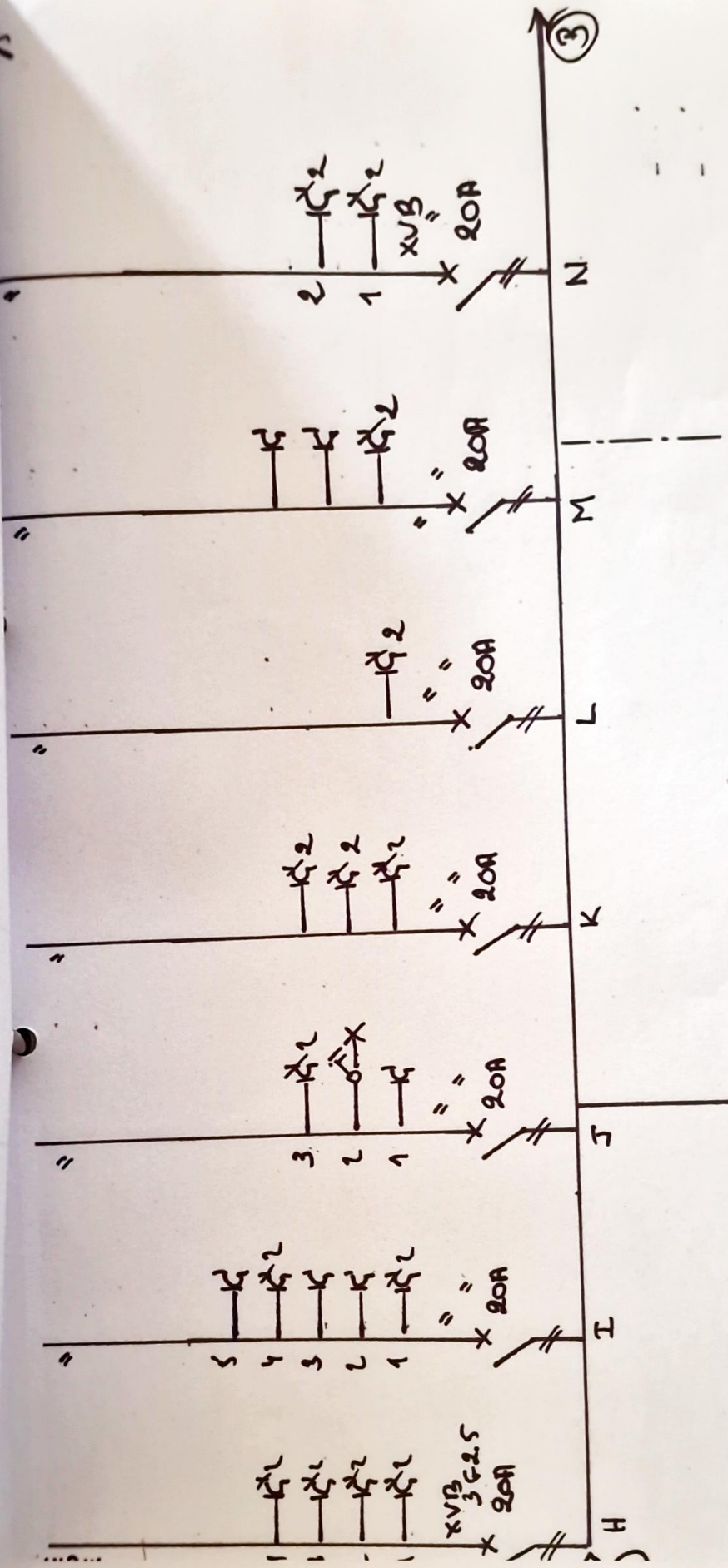


inspection

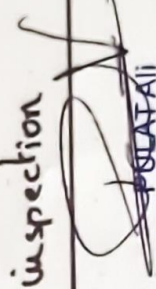
~~OGKATAM~~

GSM: 0493/246.136
ali.pulat@ocb.be

Adresse: Av Nellie Nelba 69
1070 Bxl
Mr Vanmeir Simon
200 901

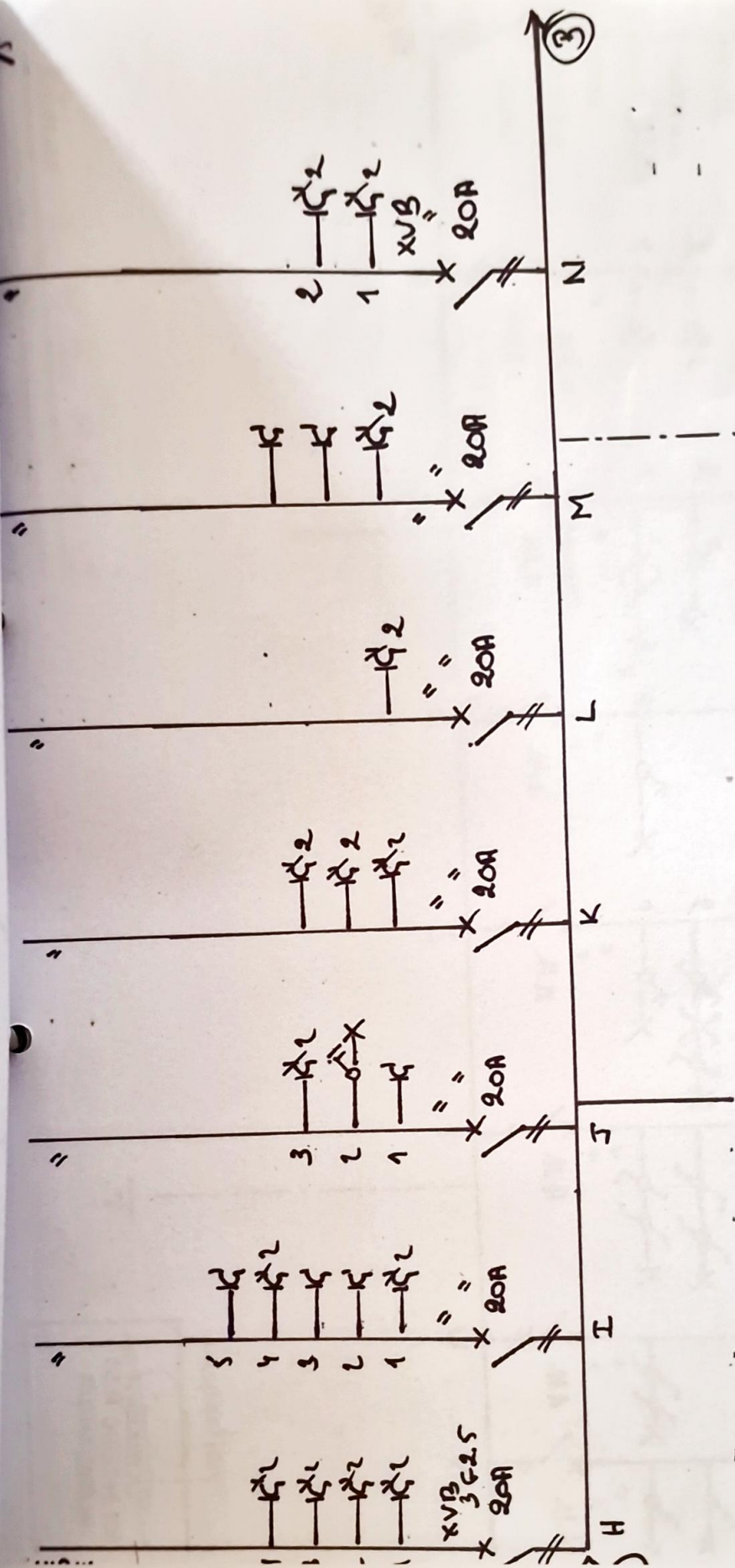


inspection



PULAT Ali
GSM: 0493/246.136
ali.pulat@ocb.be

Adresse: Av. Nellie Nelbe 69
1070 Bruxelles
Mr. Vanden Simon
1000 701



inspection

P. ALI

GSM: 0493/246.136

ali.pulat@ocb.be

Adresse: Av. Neller Neller 69

1070 Bruxelles

MR. VAN DER SIMON

1070 Bruxelles

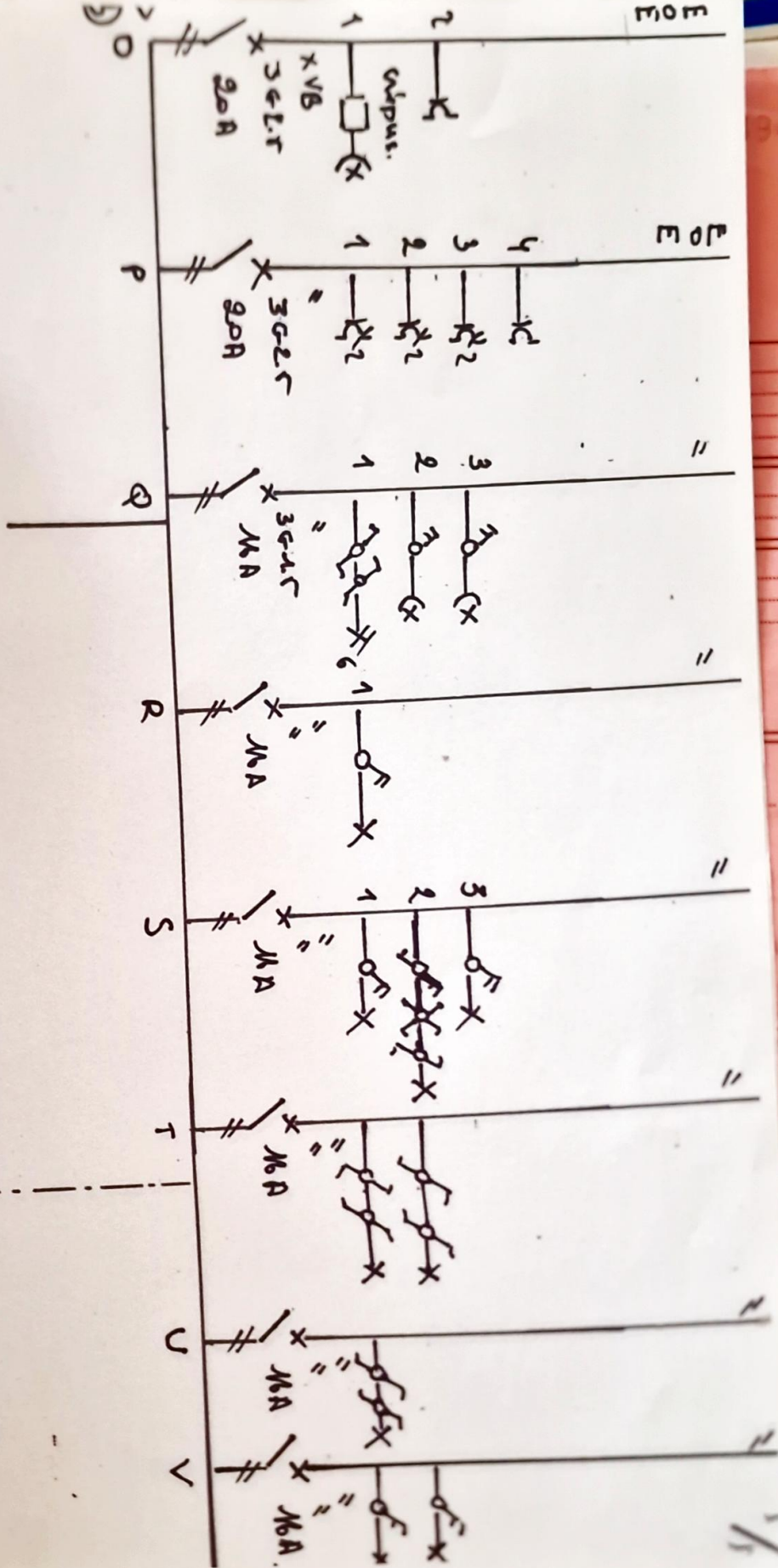
194

μ

14

14

1

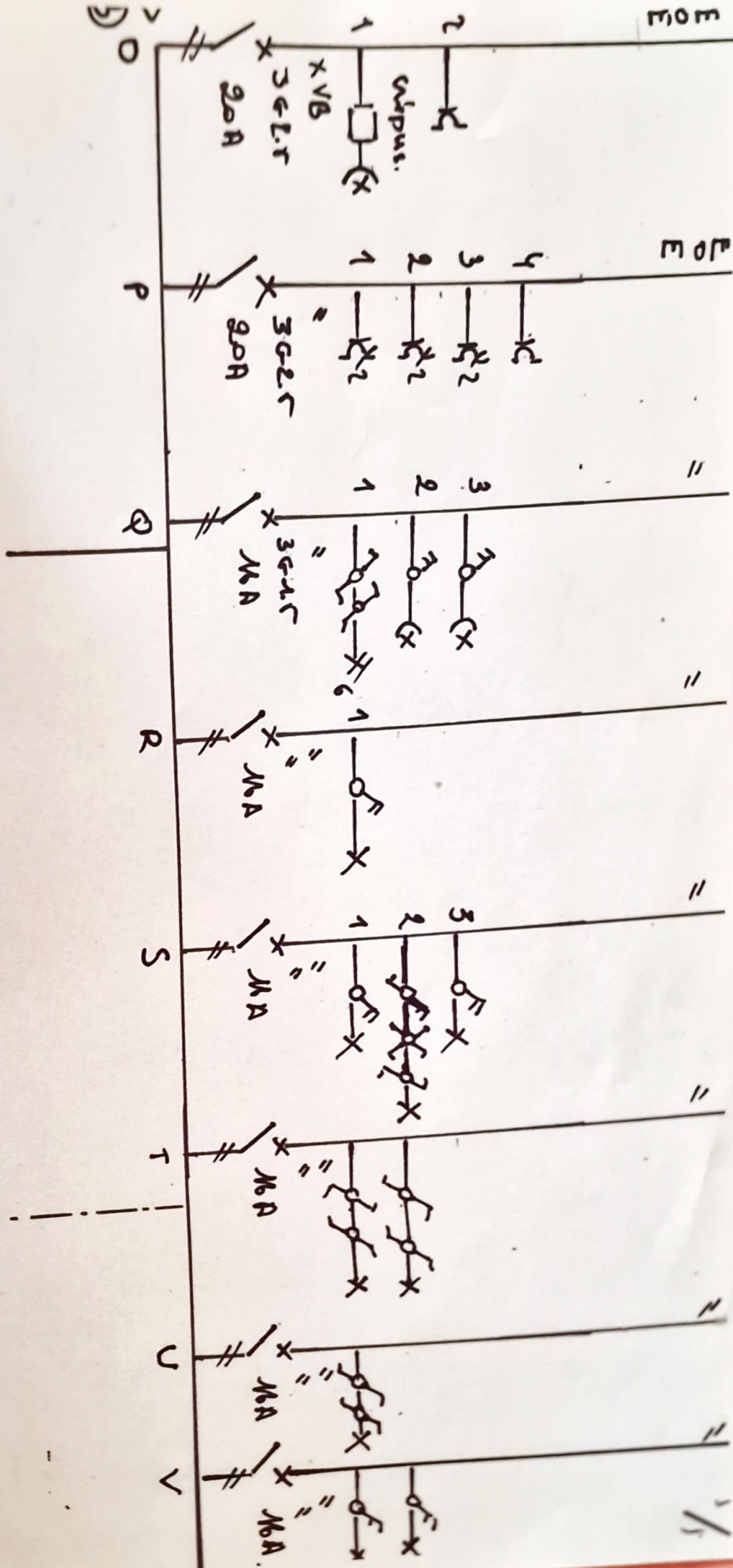
 $\frac{1}{5}$ 

Address: Av. N. M. N. 69

inspection

GSM: 0493/246.136
ali.pulat@ocb.be

1



inspection

~~DELETED~~

GSM: 0493/246.136
ali.pulat@oob.be

Address: Av. Nollui Nalpa 69



2 358 6474

A 0395494

RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur : [REDACTED]
Adresse : [REDACTED]

Organisme de contrôle : ELECTRO TEST Inspecteur : BERNARD YVES
Référence : 251 204 087 / 4 Tél : 02 13 87 96 19

Installation contrôlée : Adresse : AV. NEUE MEIRA 69
1670 ANDERLECHT

Date du contrôle : 7.12.14 L'habitant est : ☒ propriétaire ☐ locataire

L'« Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » : ☒ est présente ☐ n'est pas présente

Caractéristiques de l'installation :

Compteur : Classe Q_{max} : 6 m³/h Fabricant : ELSTER N° : 31243297 Index : 9147

Pression de service de l'installation intérieure : 25 mbar

Appareils d'utilisation :	Type	Marque	Puissance nominale
Nombre : <u>1</u>	<u>1</u>	<u>JuraVeas F2P 2</u>	<u>24kW</u>
	<u>2</u>		
	<u>3</u>		
	<u>...</u>		

Conclusion :

L'installation neuve :

☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre**.
L'essai d'étanchéité donne satisfaction.

La nouvelle partie de l'installation :

☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre**.
L'essai d'étanchéité donne satisfaction.

L'installation existante :

☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et **est techniquement sûre**.
L'essai d'étanchéité donne satisfaction.

(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les avis techniques ARGB et Cerga. Ces normes et règles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Prescriptions appliquées : [REDACTED]

Date : 7.12.14

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle

HAF 1001FR-v4

EXEMPLAIRE : Blanc - GRD Rose - client jaune - organisme de contrôle



A 0831301

ATTESTATION À DELIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION
DE GAZ NATUREL (URDF) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN
APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971

Je soussigné _____ Nom _____ Prénom _____
 Représentant de l'entreprise _____ N° de T.V.A. _____
 Rue _____ N° _____ Boîte _____
 Code postal _____ Ville _____ Tel _____ Fax _____
 Je cite le sous-traitant pour le compte de l'entreprise _____
 Adresse e-mail _____

Je soussigné, formellement et garantis par la présente avoir réalisé l'installation gaz
Installation neuve : partie neuve d'installation (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après
Domicile (immeuble situé à) Rue AV. YVELLE TELIER N° 69 Boîte : Étage :
Code postal 7070 Commune Andelot
Marque compteur ELSTER N° du compteur :

3	1	2	5	3	2	9	7
---	---	---	---	---	---	---	---

pour le compte de : Nom VANDIER SIXON Prénom :
Rue idem N° Boîte :
Code postal : Commune :

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les séries de normes NBN D 51 et NBN B 61 et les avis techniques ARGB et Cerga. Ces normes et règles de l'art portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion. Seuls les appareils à gaz conformes aux normes spécifiques aux appareils au gaz naturel sont connectés à l'installation intérieure.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci.

Réservé à l'installateur :

Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».

☐ oui ☒ non

Si oui : n° Cerga :

Réservé au GRD:

Date : 7/8/2014

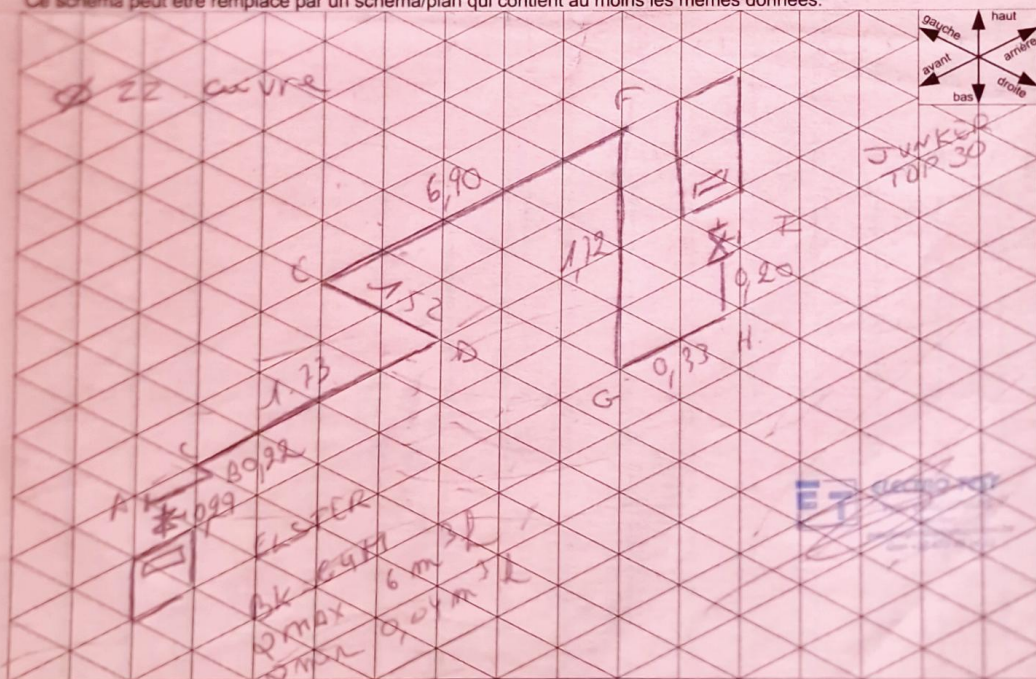
Signature: _____

Modèle 710628/13

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Cuirre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B,..., sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW).

Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.





D. 3585620

A 0689485

ATTESTATION À DELIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION
DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN
APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971

Je soussigné : Nom : Agba Prénom : Noureddine
Représentant de l'entreprise : Elvenergy N° de T.V.A. : 0333 991 314
Rue : Ch. de Mons N° : 519 Boîte : -
N° Postal : 1030 Localité : Ardentecht Tel : 0475141062 Fax : -
(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise : Tel :)
Adresse : Tel :

Atteste formellement et garantis par la présente avoir réalisé l'installation gaz
installation neuve / partie neuve d'installation (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après
dans l'immeuble situé à : Rue Nelle Helba N° 63 Boîte : - Etage : +1

N° postal : 1030 Commune : Ardentecht
marque compteur : Elster N° du compteur : 31243499
pour le compte de : Nom : Prénom :
Rue : Av. de l'Araucaria N° 57 Boîte : -
N° Postal : 1030 Commune : Laeken

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les normes NBN D51-003 ,
NBN D51-004 , NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences
liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.
Seuls les appareils à gaz conformes aux normes spécifiques aux appareils au gaz naturel sont connectés à l'installation
intérieure.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci .

Réservé à l'installateur :

Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ».

☒ oui ☐ non

Si oui : n° Cerga : 13-04078-N

Réservé au GRD:

Date : 27/08/2014

Signature: [Signature]

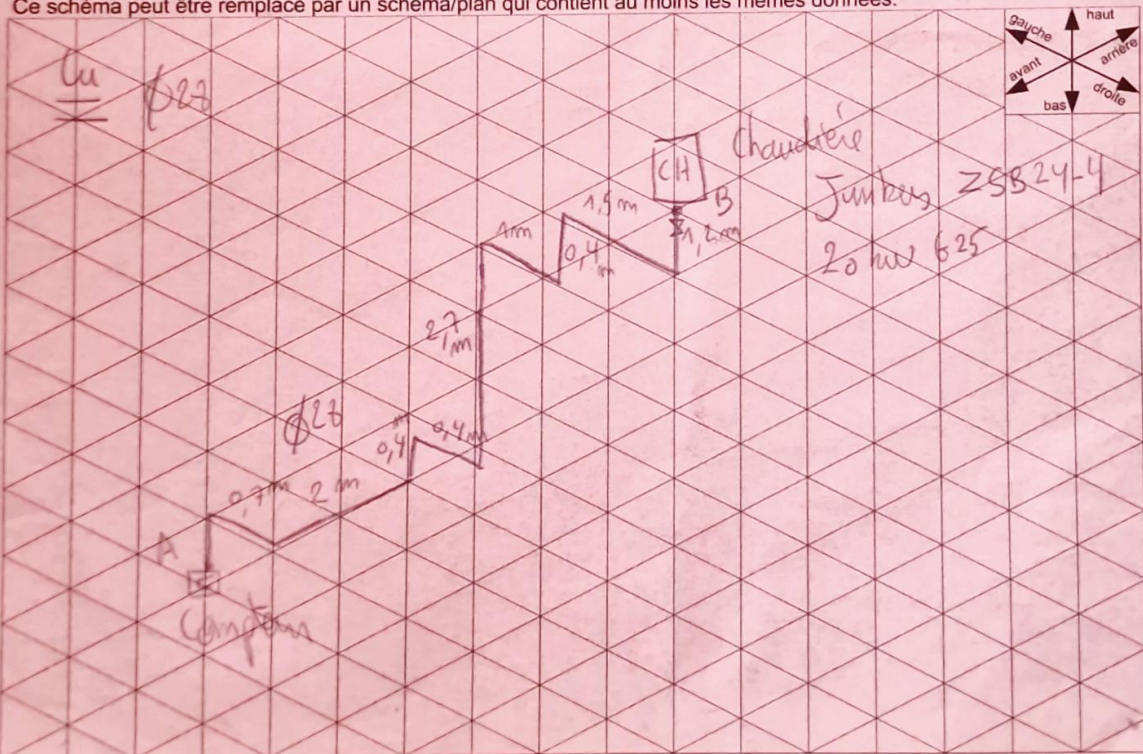
Modèle 710628/12

Annexe(s) : ...

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau
(Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B, ..., sorte
d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW).

Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.



**ATTESTATION À DELIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION
DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN
APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971.**

Je soussigné : Nom : Alca Prénom : Nourredine
 Représentant de l'entreprise : Cuenergy N° de T.V.A. : 0237.951.314
 Rue : Ch. de Hous N° : 519 Boîte : -
 N° Postal : 1010 Localité : Arlentecht Tel : 0485141062 Fax : -
 (en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise : _____) Tel : _____
 Adresse : _____

Atteste formellement et garantis par la présente avoir réalisé l'installation gaz
 installation neuve 7 partie neuve d'installation (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après
 dans l'immeuble situé à : Rue Nelle Heisa N° 63 Boîte : - Etage : +1
 N° postal : 1010 Commune : Arlentecht

pour le compte de : marque compteur : Elster N° du compteur : 31243499
 Nom : _____ Prénom : _____
 Rue : Av. de l'Arcaucaria N° : 57 Boîte : -
 N° Postal : 1010 Commune : Loebay

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion. Seuls les appareils à gaz conformes aux normes spécifiques aux appareils au gaz naturel sont connectés à l'installation intérieure.

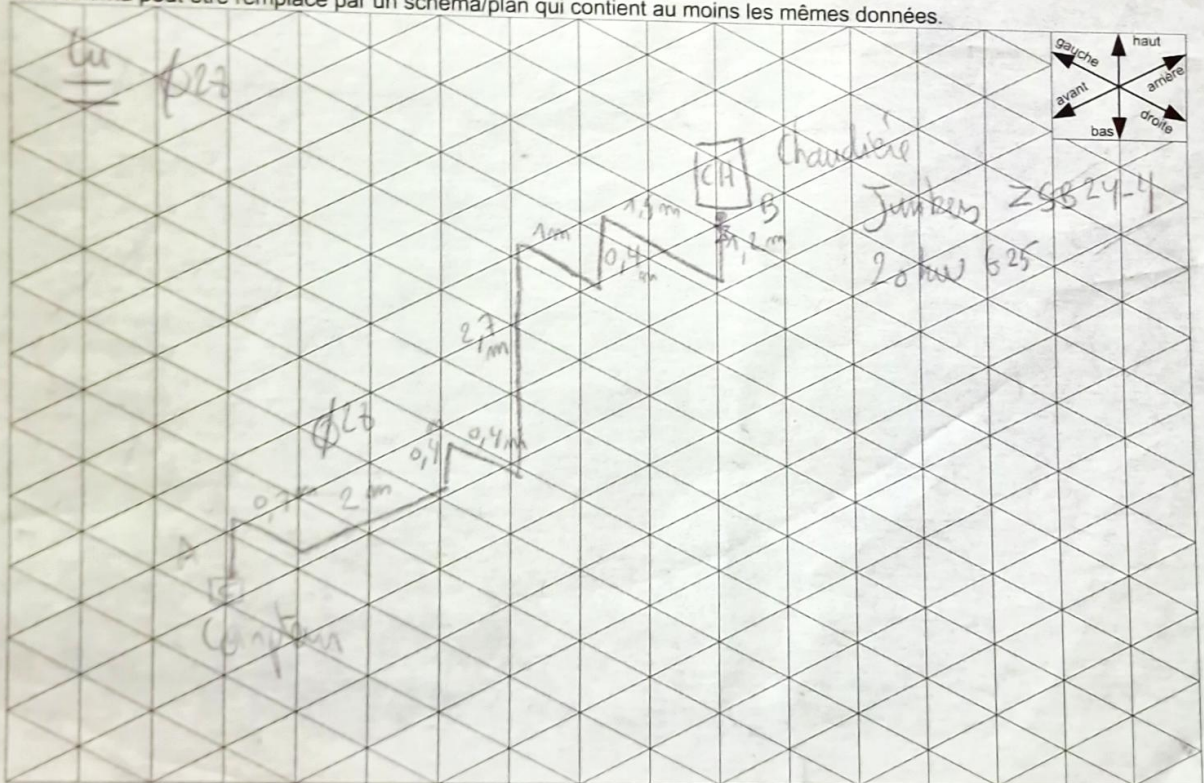
La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci.

Réservé à l'installateur : Je déclare que je suis « Cerga-installateur gaz professionnel ». ☒ oui ☐ non Si oui : n° Cerga : <u>13-04078-N</u>	Réservé au GRD : Date : <u>27.08.2014</u> Signature : <u>[Signature]</u>
---	--

Modèle 710628/12

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B, ..., sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW). Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.





ELECTROTEST

Technische Controles en Opleidingen

V.Z.W.
ASBL

Kerkstraat 33
1820 MELS BROEK



N° 234-REGP

Distributienetbeheerder :
Gestionnaire de réseau de distribution :

Sibelga

Nr teller : 31243299
N° comp :

Index : 000918
Index :

Verslag van onderzoek

Rapport de contrôle

Nr : 1352014, 0821, 1
N° :

Aard onderzoek : gasinstallatie
Genre de contrôle : installation gaz

Iste indienststelling :
1ère mise en service :

aanpassing :
adaptation :

habilitatie :
habilitation :

periodiek :
périodique :

Plaats van het onderzoek :
Lieu du contrôle : Av. Nellie Melba 69 1070 BXL

Eigenaar / Propriétaire :

Installateur : Idem

BTW / TVA :
Ik. / C.I. :

Datum van het onderzoek : 21/08/2014
Date du contrôle :

Inspecteur : Schachert

Onderzoek / Contrôle : ☐ woning / maison

☒ appart. 1^{ste} ☐

Druk aan teller of tank:
Pression au compteur ou citerne :

Soort gas / sorte gaz : ☐ aardgas G20 gaz naturel

☐ butaan / butane

☒ aardgas G25 gaz naturel

☐ propaan / propane

25 mbar

Binneninstallatie (materiaal, verbindingen, dichtheidsproducten) :

Installation intérieure (matériaux, raccords, produits d'étanchéité) :

CU Ø28 I 9m.

Aangesloten toestellen : 1 chaudière Junkers 18,7 KW C33 1AE(S)

Appareils raccordés :

Dichtheidsproef / Contrôle d'étanchéité :

uitgevoerd met : teller
exécuté par : ☐ compteur

druk :
pression : 1,5 mbar

☐ tester

☐ zeep of schuim
savon ou mousse

op ganse installatie :
sur installation complète : ☒

op gedeelte installatie :
sur installation partielle : ☐

Beschrijving / Description :

Opmerkingen / Remarques :

connection cu dans faux plafond et mise non conforme.

Nazicht volgens de laatste versie van in voege zijnde normen
Contrôle fait suivant dernière version des normes en vigueur

CONFORMITEIT VAN DE INSTALLATIE
CONFORMITE DE L'INSTALLATION

☒ NEE/ NON
☐ JA / OUI

☒ NBN D 51003
☐ NBN D 51004
☐ NBN D 51006
☐ NBN B 61001
☐ NBN B.61002

De inspecteur,
L'inspecteur,

Schachert

Tel: (02) 751 98 39
Fr: (02) 751 52 09

info@electro-test.be
www.electro-test.be

IBAN: BE 79 7341 1260 0033
BIC: KREDBEBB

BE 0434.433.60
RPR Brussel